

COMPTE-RENDU

Première réunion Comité de Direction CD 93 du 16 octobre 2024

Début de la réunion : 18h30

Présents :

Nathalie Sylvestre MARTHELY, Murielle CHASTAGNER, Nassima HIMMI, Laetitia JENEQUIN, Tedj-Eddine BOUAÏCHE, Sylvain GARCONNAT, Francis MIETTE, Cornelia NOSBACH en présentiel, Jérémy LEFEBVRE et Salima AREZKI DEBABECHE en Visio.

Ordre du Jour :

- 1/ Election du bureau du CD 93 pour la période de 2024 – 2028,**
- 2/ Constitution des Commissions de Travail pour la période de 2024 – 2028,**
- 3/ Questions diverses.**

Appel des membres du CODIR.

Mot de bienvenue aux membres du Comité Directeur du CD93 Natation, de la nouvelle Olympiade 2024-2028 et ouverture de la séance par le président.

Ad 1/ Election du bureau restreint du CD 93 :

Après la réélection du Président lors de l'Ag élective du 09 octobre 2024, nous avons procédé à la réélection du Secrétaire Général en la personne de Francis MIETTE. Laetitia JENEQUIN a été élue trésorière pour la nouvelle Olympiade.

La prochaine Assemblée Générale Ordinaire du département aura lieu le 23 novembre à 9h00 à : **La Salle Nîles 11 Rue du 8 mai 1945 Bobigny 93000.**

La remise des récompenses ne sera pas incluse dans l'ordre du jour de l'AGO.

Une cérémonie de remise de récompenses séparée aura lieu le 25 janvier 2025 pour tenir compte des résultats de la fin de saison sportive 2023-2024. Elle s'adressera en même temps aux athlètes (Avenir à maîtres), aux officiels et aux bénévoles.

Ad 2/ Constitution des Commissions du CD93 Natation :

Après avoir passé en revue les 14 commissions existantes de la dernière Olympiades, à savoir :

- 1/ Natation course,
- 2/ Natation « maîtres »,
- 3/ Natation en eau libre (Juniors à Maîtres),
- 4/ Natation artistique,
- 5/ Water-polo,
- 6/ Plongeon,
- 7/ Natation para et adaptée,

- 8/ Officiels,
- 9/ Récompenses,
- 10/ ENF,
- 11/ Equipement,
- 12/ Technique,
- 13/ Informatique,
- 14/ Subventions/Financement.

Il a été décidé de rendre plus efficace le travail dans l'avenir en ramenant le nombre des Commissions à 8 (**ce nombre peut toujours être augmenté en cas de besoin et d'évolution des projets**)

- 1) Natation course – Natation « Avenirs à Maîtres » - Natation en eau libre (Juniors à Maîtres) :**
 - a. Jeremy LEFEBVRE,
 - b. Salima AREZKI DEBABECHE,
 - c. Cornelia NOSBACH
- 2) Natation artistique :**
 - a. Nassima HIMMI
 - b. Murielle ChASTAGNER
- 3) Officiels :**
 - a. Sylvain GARCONNAT
 - b. Salima AREZKI DEBABECHE
 - c. Tedj-Eddine BOUAÏCHE
 - d. Cornelia NOSBACH
- 4) Récompenses :**
 - a. Laetitia JENEQUIN
 - b. Tedj-Eddine BOUAÏCHE
 - c. Adeline THENOT-LEFEBVRE
- 5) Equipements :**
 - a. Tedj-Eddine BOUAÏCHE
 - b. Dan FLAJOLET (membre extérieur si intéressé)
 - c. Mokrane OUIFI (membre extérieur si intéressé)
 - d. Adrien DUVOUX (membre extérieur si intéressé)
- 6) Sport para et adaptée :**
 - a. Tedj-Eddine BOUAÏCHE
 - b. Francis MIETTE
 - c. Salima Arezki DEBABECHE
- 7) Informatique :**
 - a. Sylvain GARCONNAT
 - b. Raul ALVES (membre extérieur si intéressé)
- 8) Subventions :**
 - a. Tedj-Eddine BOUAÏCHE
 - b. Sylvain GARCONNAT
 - c. Francis MIETTE
 - d. Cornelia NOSBACH

Une réunion de travail pour établir le budget de fonctionnement du CD pour la période du 01 septembre 2024 au 31 août 2025, est prévue pour le 11 novembre à 9h30 au siège du CD 93 à Bondy.

Ad 3/ Questions diverses :

1/ À la suite du départ à la retraite de la secrétaire administrative, salariée à plein temps (35 heures), un certain nombre de mesures ont été prises pour réorganiser et restructurer le travail

- a. Modification du contrat de l'ATD et intégration des tâches de préparation des compétitions dans ses fonctions (passage de 22h à 28h)
- b. Commande d'un outil informatique, facilitant une partie des tâches administratives (génération de factures pour les appels de fonds et pénalités pour manque d'officiels, suivi etc.)
- c. Externalisation à hauteur de 3h/semaine de la saisie comptable et l'archivage, sont confiés à un Auto-entrepreneur facturant ses services
- d. Reste ouverte les questions de la redistribution d'autres tâches telles que : réception et distribution du courrier, préparation de l'AG, Dossiers de subventions, Accueil téléphonique et physique des clubs, question de la Logistique et de l'entretien du local du CD

2/ Il a été discuté la suite à donner au litige opposant le CD 93 au prestataire défaillant choisi pour le déplacement de la délégation de natation course à St. Dizier pour le week-end du 11-12-13 octobre. (Le car mis à disposition a posé des problèmes de sécurité importants : portes ne s'ouvrant pas du tout ou seulement en insistant, sièges vétustes et non fixes, ceintures de sécurité inopérantes, simulation de panne pour ne pas assurer les déplacements de la délégation lors du séjour, etc. découvert après le départ de Bondy (cf. compte rendu de la police alerté sur place). Il s'agit d'obtenir outre un dédommagement financier une mise en demeure pour mise en danger d'autrui.

Fin de la réunion 21h30